

Expert en industries agro-alimentaires

- **Un expert en industries agro-alimentaires** pour une **durée de 24 mois** répartie sur 3 ans pour appuyer et encadrer les unités de transformation. Cet expert doit disposer d'une expérience confirmée dans l'identification et la mise en place des unités de conditionnement et de transformation agro-alimentaires de petite et de moyenne taille, dans le domaine de formation et renforcement de capacités des acteurs locaux dans la gestion technique et économique des entreprises agro-alimentaires et dans les mécanismes de financement des unités de valorisation.

Mission :

- .Appui à l'installation d'unités de valorisation / transformation
- . Elaboration d'un plan d'action des unités de transformation
- . Appui méthodologique à l'identification des thématiques concrètes sur lesquelles préparer des plaidoyers destinés aux décideurs pour bien faire fonctionner les unités de transformation
- . Renforcement des capacités des acteurs locaux pour tirer le meilleur parti des filières, dans un cadre d'échanges professionnels, en améliorant la maîtrise technico-économique et la capacité de décisions individuelles.
- . Définition d'un contexte économique favorable pour l'exploitation des opportunités d'emplois agro-alimentaire et extra-agricole.

Qualification et compétences minimales requises :

- . De formation niveau Bac plus 4 ans minimum (équivalent master), dans le domaine de la gestion, de l'agro-alimentaire ou équivalent
- .Excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite
- . Très bonne maîtrise des outils informatiques les plus courants : Word, Excel, Powerpoint, Navigateur Internet, Logiciel de messagerie

Expérience professionnelle générale minimum requise

- . Minimum sept (7) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion des unités de transformation
- . Minimum cinq (5) ans d'expérience dans l'accompagnement et l'expertise d'appui à la professionnalisation des organisations paysannes et des prestataires de services.

Expérience professionnelle spécifique minimum requise :

- . Minimum trois (3) ans d'expérience longue durée ou de missions d'expertise dans la valorisation et la transformation des produits de terroirs
- . Minimum trois ans (3) ans d'expertise des problématiques et politiques d'appui au secteur privé et/ou aux petites et micro-entreprises agro-alimentaires.